

AVIS D'APPEL A D'OFFRE

- Projet :** Partenariat Régional sur l'Eau et l'Environnement en Afrique Centrale et Occidentale (PREE)
- Titre :** Former les femmes et les jeunes sur la démarche, les outils et les technologies de valorisation durable des produits forestiers non ligneux et halieutiques (ADM) (Activité 5.2.)
- Date de Publication :** 26/03/2021
Date de Clôture : 20/4/2021

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'agriculture constitue la principale activité des populations rurales en Guinée. Toutefois, à causes des aléas climatiques, la production demeure aléatoire. La dépendance à une agriculture en mal de productivité renforce la vulnérabilité des communautés, qui de plus en plus, explorent des activités alternatives pour se soustraire de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté parmi lesquelles figurent la production, la transformation et la conservation des produits forestiers non ligneux. Ces produits sont cruciaux pour la subsistance des communautés rurales, et représentent dans certains cas une part significative du revenu des ménages.

En Guinée, la diversité du relief et des écosystèmes forestiers, fournit une gamme variée de produits forestiers non ligneux (PFNL) tels que le karité, le néré, le miel, l'igname sauvage, le carapa procera, cure-dent, le Baobab, le tamarin, le Saba senegalensis, le kinkéliba, etc. qui contribuent de façon significative à la subsistance en milieu rural, et à l'économie nationale. Les PFNL confèrent en plus de la contribution économique, alimentaire, sanitaire et culturelle, un impact positif sur la conservation de la biodiversité.

De plus en plus, les communautés s'organisent en groupement pour mutualiser leurs efforts dans l'exploitation et la valorisation des produits issus des ressources naturelles. Cependant, ces groupements manquent pour la plupart de connaissances sur le fonctionnement des marchés et tirent faiblement profit de leurs activités. En effet, le secteur informel et les forces du marché dominant la production et le commerce des PFNL. Les producteurs des zones rurales ne sont pas suffisamment informés des exigences du marché en termes de qualité et quantité des produits. Les ventes des PFNL au sein d'une même communauté ne sont pas organisées, ce qui réduit nettement aussi bien la quantité des produits vendus que les prix de ventes

Si elles sont bien encadrées, la production, la transformation, la conservation et la commercialisation de ces produits forestiers non ligneux génèrent des revenus importants permettant de faire face à la pauvreté. D'où la nécessité de l'appui à la gestion communautaire de ces produits à travers i) le renforcement des initiatives communautaires de valorisation des PFNL et ii) le développement des capacités des communautés sur la démarche, les outils et les technologies de valorisation durable des produits forestiers non ligneux et halieutiques (ADM).

En réponse à ces défis, l'UICN dans le cadre de ses initiatives antérieures en Guinée notamment le PREMI¹ et le PAGE², a intégré la valorisation des PNFL parmi ses actions prioritaires afin de concilier la gestion des ressources naturelles et l'amélioration des conditions de vie des populations locales notamment les couches vulnérables. Dans cette perspective, elle a conduit en 2016 une étude

¹ Initiative pour la Réduction de la Pauvreté et la Gestion de l'Environnement

² Partenariat pour la gouvernance environnementale en Afrique de l'Ouest

d'identification des filières porteuses valorisant la biodiversité dans les communes rurales de la haute guinée.

Le projet « Partenariat Régional sur l'Eau et l'Environnement en Afrique Centrale et Occidentale » (PREE) de l'UICN, est construit essentiellement sur les acquis du PAGE. IL a été initié par l'UICN et ses partenaires en Afrique Centrale et Occidentale, sur financement de l'Agence Suédoise de Développement International (Asdi), afin de consolider, mettre à l'échelle et étendre les acquis des initiatives menées depuis plus d'une décennie dans le domaine de la gouvernance de l'environnement et de l'eau.

Ainsi, pour la mise en œuvre des actions prioritaires du projet PREE en Guinée, l'UICN envisage en collaboration avec la DNEF³ au titre de l'activité 5.2⁴, de recruter une expertise indépendante en vue, de Former des femmes et des jeunes exploitants des PFNL, sur la démarche, les outils et les technologies de valorisation durable des produits forestiers non ligneux et halieutiques (ADM).

II. OBJECTIFS DE LA MISSION

L'objectif de cet appui est de contribuer à l'amélioration des revenus des communautés à travers une bonne maîtrise des outils et les technologies de valorisation durable des produits forestiers non ligneux et halieutiques à forte valeur ajoutée.

Plus spécifiquement, il s'agira de :

- renforcer les capacités des groupes de producteurs en matière de techniques de production des PFNL à forte valeur ajoutée tels que le Karité, le Néré et le Miel conformément aux exigences du marché local et international ;
- renforcer les compétences des exploitants des PFNL en techniques de transformation et de conservation des PFNL (Karité, le Néré et le Miel) pour plus de valeur ajoutée ;
- renforcer les compétences des Exploitants des PFNL (Karité, le Néré et le Miel) sur la démarche d'Analyse et Développement de Marché (ADM). Ce renforcement devrait permettre d'encourager, inciter et accompagner les exploitants à la création de petites entreprises communautaires de produits forestiers non ligneux ;
- conduire une évaluation rapide des organisations/exploitants (ERO) et proposer des actions concrètes, simples, réalisables et ciblées (selon les PFLN) à mettre en œuvre par les groupements/exploitants pour évoluer vers une entreprise rurale de PFNL ;

Le prestataire tiendra compte dans son approche opérationnelle (préparation des outils, organisation de session de formation...) du profil des PFNL (le Karité, le Néré et le Miel) et des organisations/exploitants identifiées et ciblés sur les sites.

III. RESULTATS ATTENDUS

- 30 exploitants identifiés ont amélioré leur connaissance sur les techniques de productions des PFNL(le Karité, le Néré et le Miel) à forte valeur ajoutée conformément aux exigences du marché local et international ;
- 30 exploitants des PFNL (Karité, le Néré et le Miel) ont acquis des compétences nouvelles en matières de techniques de transformation et de conservation des PFNL pour plus de valeur ajoutée ;

³ Direction Nationale des Eaux et Forêts

⁴ Former les communautés sur la démarche, les outils et les technologies de valorisation durable des produits forestiers non ligneux et halieutiques (ADM)

- les capacités de 30 membres des exploitants de PFNL(le Karité, du Néré et le miel) sont améliorées sur la démarche d'Analyse et Développement de Marché (ADM). Ce renforcement devrait permettre d'encourager, inciter et accompagner les exploitants à la création de petites entreprises communautaires de produits forestiers non ligneux ;
- des actions concrètes, simples, réalisables et ciblées (selon les PFLN) à mettre en œuvre par les groupements/exploitants pour évoluer vers une entreprise rurale de PFNL, sont identifiées;

IV. LIVRABLES ATTENDUS

Au terme de la mission il est attendu du consultant

- un guide pratique et détaillé de transformation, de conservation et d'Analyse et Développement de Marchés (ADM), simple et adapté au niveau des exploitants ;
- un rapport d'évaluation rapide des organisations/exploitants (ERO) intégrant des actions concrètes, simples et réalisables à mettre en œuvre par les exploitants pour évoluer vers une entreprise rurale ;
- un rapport de session de formation de 30 jeunes et des femmes en matière de production, transformation et conservation des produits forestiers et halieutiques ;
- un rapport de session de formation de 30 jeunes et des femmes sur l'utilisation de la méthode Analyse et Développement des Marchés (ADM) ;
- un rapport de la session d'identification des actions concrètes, simples, réalisables et ciblées (selon les PFLN) à mettre en œuvre par les groupements/exploitants pour évoluer vers une entreprise rurale de PFNL;
- un rapport global de la mission assorti des recommandations pertinentes pour la suite du renforcement des capacités des acteurs

V. TACHES DU CONSULTANT

Le consultant aura pour tâches de :

- Préparer et développer des outils de formation des exploitants bénéficiaires ;
- Collecter des informations sur les exploitants à travers une évaluation rapide des organisations/exploitants (ERO) et proposer par la suite des actions concrètes, simples et réalisables à mettre en œuvre par les exploitants pour évoluer vers une entreprise rurale ;
- Préparer, organiser et animer une session de formation de 30 femmes et jeunes en matière de production, transformation et conservation des produits forestiers et halieutiques au profit des exploitants ;
- Préparer, organiser et animer une session de formation de 30 femmes et jeunes sur l'utilisation de la méthode Analyse et Développement des Marchés (ADM) au profit des exploitants ;
- Préparer, organiser et animer une session d'identification actions concrètes, simples, réalisables et ciblées (selon les PFLN) à mettre en œuvre par les groupements/exploitants pour évoluer vers une entreprise rurale de PFNL ;
- Proposer une méthode endogène de suivi de la formation ;

- Rédiger un rapport de formation assorti des recommandations pertinentes.

VI. LIEU DE FORMATION ET SITES CIBLES

Les exploitants bénéficiaires de la présente formation sont identifiés et localisés dans le massif du Fouta Djallon (préfecture de Mamou, Dalaba, Dabola et Tougué) zone d'intervention du projet suivant la situation actuelle (importance) des produits forestiers non ligneux. Le tableau ci-dessous fait le point de la situation. Les participants seront regroupés sur un site (à identifier plus tard) pour les deux sessions de formation.

Préfecture	Commune rurale	Produits Forestiers	Sous-produits exploités	Nombre participants
Tougué	Fello Koundoua	Karité, Néré	Beurre de karité	6
	Kollen	Néré	Poudre, Graine, Soumbara	3
Dalaba	Manfran	Néré	Poudre, Graine, Soumbara	3
Dabola	Dogomet	Karité, Néré, miel	Poudre, Graine, Soumbara Miel, Cire	9
	Soumbalako	Miel	Miel, Cire	3
Mamou	Dounet	Miel	Miel, Cire	3
	Soya ;	Néré	Poudre, Graine, Soumbara	3
TOTAL				30

VII. DEROULEMENT ET DUREE DE LA PRESTATION

Le consultant devra soumettre un chronogramme précis des prestations qui doivent être conforme à la méthodologie proposée. Les grandes lignes de cette méthodologie doivent comprendre les éléments suivants :

- élaboration et validation des outils de formation ;
- élaboration et validation des outils d'évaluation rapide des organisations/exploitants (ERO)
- préparation, organisation et animation des sessions de formation ;
- identification des actions concrètes, simples et réalisables à mettre en œuvre par les groupements/exploitants pour évoluer vers une entreprise rurale, à la suite de l'évaluation rapide des organisations/exploitants (ERO)
- rédaction des rapports de sessions et du rapport final

Une réunion de cadrage avec le consultant interviendra sur la compréhension des TDR, la validation de la méthodologie, de la feuille de route de la prestation.

La durée maximum d'exécution de la mission est fixée à trente (30) jours à compter de la date de signature du contrat, y compris les délais de rédaction et de dépôt du rapport final. La formation se déroulera en trois jour dans la semaine du 10 mai 2021.

Pour la réalisation de ce travail au maximum deux consultants seront facturés pour une charge de travail répartie comme suite :

Phase de la mission	Nombre d'homme/jour (H/J)	Nombre de jour total
Elaboration des outils (Guide, outil ERO, etc.)	6	3
Evaluation rapide des organisation/exploitants	2	1
Animation de la session 1	2	1
Animation de la session 2	2	1
Session3 : Identification actions concrètes, simples, réalisables et ciblées à mettre en œuvre par les groupements/exploitants pour évoluer vers une entreprise rurale de PFNL.	2	1
Elaboration Rapport	4	2
Total	18	9

VIII. PROFIL DU CONSULTANT

La prestation sera menée par un consultant (association de consultant, Entreprise, un centre de formation, ONG, etc.) ayant le profil suivant :

- Avoir un niveau d'études universitaire Bac+3 minimum et dans les domaines suivants : foresterie, Agroéconomie, Economie, gestion des ressources naturelles ou tout autre diplôme équivalent ;
- Avoir une bonne connaissance des techniques de production, de transformation et de conservation des PFNL (Karité, néré, soumbara, beurre de karité, etc...) ;
- justifier d'une expérience d'au moins 5 ans dans l'appui et le renforcement des capacités des exploitants des PFNL en Guinée ;
- justifier d'une expérience d'au moins 5 ans dans la facilitation et l'animation d'évènements en langues locales par endroit ;
- avoir une expérience et connaissance solide sur l'utilisation de la méthode Analyse et Développement des Marchés (ADM) notamment dans la création de petites entreprises communautaires de produits forestiers ;
- avoir une expérience dans la commercialisation des PFNL serait un atout ;
- parler les deux langues locales (Poular et malinké) avec aisance ;
- avoir de grandes aptitudes orales et de rédaction en Français et un sens relationnel ;

IX. SUIVI-CONTROLE ET VALIDATION DES RESULTATS DE LA PRESTATION

Le consultant retenu travaillera sous l'autorité du chef de projet qui mobilisera les partenaires pour la validation des principaux produits (Guide pratique, rapports de session et rapport final)

X. DOSSIER DE SOUMISSION

Les candidats intéressés par cette prestation de services devront préparer les éléments suivants :

- La lettre de soumission adressé au Coordinateur du projet PREE ;
- Une proposition technique incluant une courte note de compréhension des objectifs de la prestation de services, une description de la méthodologie proposée, une présentation de l'équipe de réalisation avec description des qualifications et compétences de chaque membre ainsi qu'une proposition de programme prévisionnel pour la prestation ;
- Une proposition financière détaillée comprenant un budget détaillé en lien avec la mission. L'offre financière comprendra tous les coûts liés à l'exécution de la prestation : honoraires, déplacement, fournitures et consommables de bureau. Excepté les honoraires, les autres frais liés à l'organisation de l'atelier de formation ne sont pas à inclure dans l'offre financière du consultant
- Les preuves de l'expérience des travaux similaires (les attestations de service ou lettre attribution de marché) ;
- Un CV complet des personnes proposées.

Les propositions devront être transmises sous format PDF protégé par des mots de passe aux adresses suivantes: richard.sagno@iucn.org ; Ludovic.TAPSOBA@iucn.org ; avec pour objet : « **Proposition – PREE : Former les femmes et les jeunes sur la démarche, les outils et les technologies de valorisation durable des produits forestiers non ligneux et halieutiques (ADM)** » au plus tard le **20/ 04/ 2021 à 23 :59 heures (UTC-GMT)**.

Le nom de la personne détenant les mots de passe, ses coordonnées téléphoniques, skype et adresse email doivent être mentionnés dans l'email d'envoi. Le Chef Projet PREE en Guinée, Richard Labilé SAGNO, contactera cette personne pour avoir les mots de passe lorsque la commission d'évaluation va ouvrir les dossiers. Les soumissionnaires ne doivent pas accepter des demandes de mots de passe provenant d'autres personnes.

Les mots de passe doivent être communiqués uniquement par email à l'adresse « richard.sagno@iucn.org ».

XI. EVALUATION DES OFFRES

Les critères de sélection comprendront une composante technique et financière. Une pondération sera fournie à chaque composante comme suit: facteur de pondération technique 70%, facteur de pondération financière 30%, le score total étant une combinaison de ces deux pourcentages.

La composante technique comprend une évaluation des huit critères suivants sur la base des informations fournies dans la documentation de la proposition soumise:

Méthodologie de la prestation et plan de travail proposé	15%
Qualification de l'équipe de consultant	20%
Expérience dans la réalisation de missions similaires	20%
Qualification du chef d'équipe	10%
Qualité de l'offre technique	10%
Expérience dans le développement local et de gestion de l'eau et de l'environnement	10%
Maîtrise du français et connaissance de la langue locale	10%
Connaissance de la zone d'intervention	5%
Total	100%

Seules les propositions qui obtiennent une note totale (note technique) supérieure ou égale à une valeur de 70% seront prises en considération pour l'évaluation financière. Les propositions obtenant une note inférieure à 70% seront rejetées du processus d'évaluation des offres.

Les propositions techniques dont la valeur est supérieure ou égale à 70% seront normalisées en divisant leur pourcentage par le pourcentage technique maximal de la proposition et en convertissant cette valeur en pourcentage pour donner la note technique normalisée.

L'évaluation financière sera basée sur la valeur totale des travaux, des honoraires soumis dans la proposition combinée à l'estimation des dépenses totales (voyage et séjour, etc.) tel que défini par le soumissionnaire dans sa proposition. Chaque prix de proposition sera ensuite normalisé en divisant la plus petite valeur du prix de l'offre par le prix de cette proposition, et cette valeur transformée en pourcentage (score financier). Les propositions qui dépassent le budget disponible seront disqualifiées.

La note technique normalisée sera multipliée par le facteur de pondération technique, la note financière multipliée par le facteur de pondération financière et les deux notes pondérées additionnées pour fournir une note finale pondérée pour chaque soumission atteignant une note technique > 70%.

L'UICN entamera ensuite des négociations contractuelles avec le soumissionnaire ayant obtenu la note finale pondérée la plus élevée, à condition que tous les autres critères de soumission, tels qu'énoncés dans cette documentation, soient également satisfaits et respectés.

XII. CONTACTS

Pour tout renseignement complémentaire, les consultants pourront s'adresser à :

Monsieur Richard Labilé SAGNO, Chef de projet du PREE en Guinée, Programme Ressources en eau et zones humides. Bureau projet de Guinée sise au quartier Nongô (Carrefour ambiance), BP..... Conakry Guinée ou E-mail : richard.sagno@iucn.org .

Monsieur Lamine Traoré, Point Focal de l'UICN par intérim à la Direction Nationale des Eaux et Forêts, Cameroun, Tél : Email : Traore Lamine traorem77@yahoo.fr